

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **10 janvier 2011**

Délibération n° 2011-1993

commission principale : proximité et environnement

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Rillieux la Pape

objet : Restructuration de l'aire d'accueil des gens du voyage - Individualisation d'autorisation de programme

service : Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière

Rapporteur : Monsieur Desbos

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : jeudi 30 décembre 2010

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 12 janvier 2011

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mmes Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, M. Chabert, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Galliano, Gentilini, Geourjon, Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert Y., Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Meunier, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Ollivier, Mmes Palleja, Pesson, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Serres, Suchet, Terrot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Mme Yéréman.

Absents excusés : MM. Bernard R. (pouvoir à Mme Gelas), Appell (pouvoir à Mme Pédrini), Chabrier (pouvoir à M. Nissanian), Cochet (pouvoir à M. Petit), Ferraro (pouvoir à M. Serres), Fournel (pouvoir à M. Touléron), Genin (pouvoir à Mme Bailly-Maitre), Mme Ghemri (pouvoir à M. Plazzi), MM. Lambert (pouvoir à Mme David M.), Le Bouhart (pouvoir à M. Thivillier), Mme Perrin-Gilbert (pouvoir à M. Lebuhotel), MM. Sturla (pouvoir à M. Crédoz), Thévenot (pouvoir à M. Vaté), Turcas (pouvoir à M. Buffet), Vurpas (pouvoir à M. Crimier).

Absents non excusés : Mme Pierron.

Séance publique du 10 janvier 2011**Délibération n° 2011-1993**

commission principale : proximité et environnement

commune (s) : Rillieux la Pape

objet : **Restructuration de l'aire d'accueil des gens du voyage - Individualisation d'autorisation de programme**

service : Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière

Le Conseil,

Vu le rapport du 17 décembre 2010, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

L'aire d'accueil des gens du voyage de Rillieux la Pape, ouverte en août 2005, a été réalisée par la commune de Rillieux la Pape. Depuis le 1er janvier 2006, la Communauté urbaine en assure la gestion.

Cette aire de 20 places, destinée au passage des gens du voyage, fut la première aire ouverte dans le cadre de la mise en œuvre du schéma départemental d'accueil des gens du voyage sur la Communauté urbaine. Sa conception, basée sur les modèles connus au moment des études, comprend un bloc collectif de sanitaires à destination des voyageurs intégrant en son centre le local d'accueil qui est aussi le local technique. Pour la desserte en eau et électricité des usagers, des bornes ont été positionnées pour desservir 2 places de stationnement.

Il s'avère que cette aire, qui a fait l'objet de nombreuses prestations de maintenance, est obsolète du fait de sa conception en collectif des sanitaires. Les dysfonctionnements suscitent des difficultés avec les usagers compte tenu de la mauvaise qualité du service rendu. De plus, l'absence de télégestion ne permet pas aux gestionnaires d'avoir un suivi précis des usagers sur le plan des consommations de fluides et de séjours. Enfin, le local d'accueil n'est pas adapté aux missions des prestataires, notamment du fait de l'absence de fenêtres et de la présence des installations techniques.

Depuis cette 1^{ère} ouverture, la Communauté urbaine a construit 16 aires dont chaque réalisation s'est enrichie de l'expérience et du vécu des précédentes pour aboutir à un produit qui répond le plus possible aux usages des voyageurs et aux préoccupations des gestionnaires.

Il est donc nécessaire, pour que cette aire puisse continuer à remplir ses fonctions d'accueil, de la mettre aux normes suivant les principes d'aménagement retenus pour les autres aires de la Communauté urbaine. Ainsi, il est proposé d'aménager des blocs sanitaires individualisés avec un espace cuisine par emplacement, d'installer un dispositif de télégestion permettant aux gestionnaires de suivre le fonctionnement de l'aire et de réaliser un local adapté à l'accueil du public. Ces travaux nécessiteront la fermeture de l'aire d'accueil pour environ 6 mois. Par ailleurs, la surface actuelle de l'aire sera conservée.

Le projet consiste à :

- créer 5 blocs sanitaires dont un pour personnes à mobilité réduite (PMR), offrant par emplacement : une douche, un WC et une cuisine ouverte équipée d'un évier, d'une prise de machine à laver et d'une prise d'eau,
- construire un local d'accueil avec une visibilité sur l'ensemble de l'aire et un local technique avec un espace pour le matériel du gestionnaire,
- installer la télégestion.

Le montant estimé des travaux toutes dépenses confondues se décompose de la manière suivante :

Nature de la dépense	Montant en € TTC
démolition des blocs existants	25 000
construction des blocs sanitaires, local accueil	330 000
voies réseaux divers	100 000
télégestion	35 000
espaces verts	25 000
espaces de jeux	10 000
prestations intellectuelles, imprévus, révisions....	35 000
Total	560 000

Vu ledit dossier ;

Oui l'avis de sa commission proximité et environnement ;

DELIBERE

1° - Approuve la restructuration de l'aire d'accueil des gens du voyage à Rillieux la Pape.

2° - Décide l'individualisation de l'autorisation de programme globale B2 - Harmoniser une politique du logement équilibré, sur l'opération n° 2334 pour un montant total de 560 000 € TTC en dépenses à la charge du budget principal, réparti selon l'échéancier suivant :

- 7 500 € en 2011,
- 552 500 € en 2012.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 12 janvier 2011.